acteur-7-3

Personne référente:

Le Président du Syndicat Intercommunal de transport urbain Tout'enbus est Monsieur Jean-Pierr--Constant

Adresse site web:

http://www.toutenbus.fr

Adresse Email:

jdeleuze@toutenbus.fr

Téléphone du référent:

0475892656

document_ressource:

Présentation Johan.pdf

Domaine(s) d'action du projet:

Vivre ensemble et cohésion sociale

Mobilités, services au public et outils numériques

partenaires:

Associations

Collectivités

Entreprises

Etablissements publics

labels:

non

Le projet est-il multi-sites ?:

non

Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:
Le projet lancé par le Syndicat Tout'enbus vise plusieurs objectifs à court, moyen et long terme : - Limitation du nombre de véhicules automobiles - Permettre à tous (personnes à faibles revenus, n'ayant pas de permis) de bénéficier d'un Moyen de déplacement à prix très attractif - Permettre une activité sportive facilitée dans un territoire à la topographie contrainte - Trouver une alternative ou un offre complémentaire de déplacement aux trajets des lignes urbains du réseau de transport Tout'enbus - Introduire une nouvelle forme de mobilité dans les déplacements quotidiens
Description du projet:
Description du fonctionnement du système de location vélos à assistance électrique : Le service de location de vélos à assistance électrique du Syndicat Tout'enbus est un service très simple mais qui demande une certaine rigueur de suivi. Concrètement, une personne qui habitent ou qui travaillent sur une des communes du Syndicat Tout'enbus nous transmet une fiche de pré réservation pour la location d'un vélo à assistance électrique. Dès qu'un des vélos à assistance électrique est disponible, le syndicat de transport urbain Tout'enbus contact la personne pour lui donner un rendez-vous pour remise d'un Vélos à assistance électrique. L'agent du Syndicat complète le dossier administratif, fait un contrôle général et explique le fonctionnement du vélo à assistance électrique, il rappelle les consignes de sécurité et les conditions de l'assurance. La personne récupère son vélo à assistance électrique pour la durée de location envisagée, au terme de laquelle, soit la personne prolonge d'un (ou plus) trimestre la location soit elle prend rendez-vous afin de restituer le vélo à assistance électrique, un état des lieux contradictoire est alors réalisé. Pour l'usager, ce système de location est très simple car il permet à l'usager de disposer totalement du vélo à assistance électrique pendant sa durée de location, d'en faire ce qu'il souhaite, l'utilisation n'est pas exclusive au locataire, tous les membres de la famille peuvent l'utiliser, il peut même être prêté, seul le locataire est responsable. Il n'est pas géographiquement lié au pourtour du Syndicat, mais peut-être emmener en vacances. Certains retraité circulent avec sur les voies vertes nationales. Par ailleurs, l'usager est totalement tranquille car le Syndicat Tout'enbus assure les vélos contre le vol, et les dégâts et prend en charge la révision des vélos tous les 6 mois ou 1800km réalisée par un prestataire spécialisé. Enfin, en cas de panne ou de problème l'usager peut échanger dans la mesure du possible son vélo à assistance électrique auprès du Syndicat Tout'enbus. Le projet développé par le Syndicat Intercommunal de Transport Urbain Tout'enbus est un projet novateur pour le territoire Sud Ardéchois car il permet à tous d'essayer et/ou d'adopter une nouvelle forme de mobilité pour se rendre au travail, ses loisirs, reprendre une activité sportive. Compte tenu des tarifs pratiqués par le Syndicat Intercommunal de Transport Urbain Tout'enbus, ce service est accessible à tous. Il est avant tout, un bon catalyseur pour le développement des nouvelles formes de mobilité, montrer qu'il est possible de se déplacer autrement, y compris dans des territoires géographiquement contraints. Le Syndicat Intercommunal de Transport Urbain assure le transport scolaire et des services de transport urbain ; avec le service de location de vélos à assistance électrique mis en place, le syndicat se dote de nouveaux moyens pour soutenir le nécessaire développement des nouvelles formes de mobilité et montrer aux habitants du territoire qu'une alternative au « tout voiture » est possible en milieu périurbain.
Les éléments clefs du projet:
La mise en place de nouveaux services
Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)